



Fonction Publique Hospitalière :

Comment se satisfaire d'une Aumône pour les ASH ?

Recruté-e-s en échelle 3, les ASH n'avaient aucune perspective de déroulement de carrière.

Elles/Ils revendiquent de réelles revalorisations salariales leur permettant tout simplement de vivre.

La CGT a donc revendiqué, SEULE, depuis de trop nombreuses années, que les ASH soient immédiatement recruté-e-s à l'échelle 4 avec possibilité d'accès aux échelles 5 et 6 de rémunération.

Alors que la situation de ces personnels est devenue insupportable, c'est avec l'aval de la quasi-totalité des organisations syndicales qui se gargarisent des résultats des négociations, qu'aujourd'hui le ministère s'engage à leur accorder une véritable aumône !

Jugez-en plutôt !

Le résultat : Un projet de décret prévoit le « passage » des ASHQ de l'échelle 3 à l'échelle 4... Le tout soumis à condition d'ancienneté et de ratio !

En clair, il s'agit de leur donner une dizaine de points d'indice supplémentaires... en échange d'un allongement de carrière de 4 ans.

→ Pour exemple : un-e-ASHQ ayant atteint le sommet de son grade en échelle 3 à l'indice 363 sera reclassé-e à l'échelle 4 à l'indice 375. Ensuite elle/il devra attendre 4 ans pour atteindre l'indice 382.

La CGT a qualifié ces conditions pour bénéficier de cette mesure de méprisantes, pour ne pas dire humiliantes pour l'ensemble de la profession.

Sur près de 80 000 ASHQ que compte la Fonction publique hospitalière, 36 000 agents remplissent les conditions pour être promu-e-s.

SAUF QUE... « grâce » à la mise en place d'un ratio de 8%, seulement 2 900 agents seront promu-e-s en 2015 SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ! Combien d'agents seront concerné-e-s par établissement ? 1, 5, 10... Allez, soyons fous, 30 peut-être ?...

**QUEL SCANDALE,
QUAND ON COMPARE CETTE
SITUATION AUX MILLIARDS
ACCORDÉS AU PATRONAT !!!**

LA CGT A LUTTÉ PENDANT TOUTES LES NÉGOCIATIONS. SON INTERVENTION A PERMIS DES AVANCÉES SUR LE DOSSIER... MAIS ON EST TRÈS LOIN DU COMPTE !!

Parce qu'elles sont insuffisantes compte tenu des besoins des salarié-e-s et des revendications portées par la CGT, mais permettant à plusieurs centaines de salarié-e-s de voir progresser leur salaire, la CGT a donc fait le choix de ne pas participer à ce vote.

Le sujet n'est pas clos, AVEC LA CGT REVENDIQUONS :

- 👉 Le maintien de la possibilité pour les ASH d'être recruté-e-s sans concours avec passage en échelle 4 dès le 3ème mois de présence,
- 👉 que les ASH recruté-e-s avec des CAP ou BEP sanitaire et social ou bio-nettoyage soient immédiatement placé-e-s dans l'échelle 4 de rémunération, avec déroulement de carrière en échelle 5 et 6,
- 👉 le maintien des ASH dans les services de soins,
- 👉 le maintien en catégorie active avec reconnaissance de la pénibilité pour les ASH,
- 👉 un début de carrière pour les agents recruté- e-s en échelle 3 à 1,2 fois le SMIC et une fin de carrière à 2,4 fois le SMIC,
- 👉 l'arrêt des embauches sous contrat précaire, la mise en stage et la titularisation des contractuels.

**ÉLECTIONS
2014**
cgt

Proximité | Solidarité
Dé démocratie | Efficacité



ENSEMBLE, AVEC LA CGT, EXIGEONS ET GAGNONS :

- 👉 des revalorisations salariales à la hauteur de nos besoins,
- 👉 l'arrêt du gel du point d'indice,
- 👉 la promotion des 36 000 ASHQ promouvables à l'échelle 4 dès l'année 2015.

**POUR ALLER PLUS LOIN, POUR ÊTRE PLUS FORTS, ENSEMBLE, RENFORÇONS NOTRE ACTION,
RENFORÇONS LA CGT ! LE 4 DÉCEMBRE, VOTEZ, FAITES VOTEZ CGT !**